

Chers paroissiens de Sainte-Geneviève

Vous êtes probablement ici ce soir pour savoir pourquoi est envisagée la fermeture de l'église d'ici. Votre interrogation est légitime et est aussi la nôtre.

Il faut savoir que le diocèse et l'assemblée de fabrique ont conjointement résolu que, sur les huit églises du plateau Sainte-Foy, trois d'entre elles étaient excédentaires. On envisageait donc en haut lieu de fermer trois de ces huit églises dès la fin du printemps 2019 et l'église Sainte-Geneviève était l'une des désignées par le couperet.

Un comité s'est spontanément formé ici pour connaître les motifs qui ont fait en sorte que notre église devait disparaître.

Il importe aussi de savoir que ladite église est financièrement non seulement viable mais qu'elle est au surplus rentable. Au sein du comité qui se présente devant vous siège un comptable que sa spécialité rend éminemment compétent pour attester des finances rassurantes de notre église. Ses chiffres sont d'ailleurs accessibles à quiconque et l'ont été en haut lieu.

En ce qui concerne les organismes et groupements qui veillent à développer et à entretenir la piété et la vie spirituelle des paroissiens, ils sont dans le milieu fort nombreux et leurs adeptes restent assidus aux divers exercices qu'ils proposent. La liste de ces groupements est disponible à qui sent le besoin de se renseigner à cet égard.

Le volet de la pastorale sociale dont parle fréquemment le pape François a connu, depuis plusieurs années, un essor remarquable dans le milieu. Les organismes d'ici œuvrent sans relâche auprès des démunis, des esseulés, des futures et jeunes mères, des écoliers, des nouveau-nés, des nouveaux-arrivants etc. Ils répondent aux besoins primaires les plus diversifiés et font l'objet de l'admiration de quiconque en est témoin. La liste de ces organismes est également disponible sur demande.

Bien sûr, à l'instar des autorités diocésaines et de l'assemblée de fabrique, nous sommes pleinement au fait que les célébrations dominicales et les divers offices ne sont guère fréquentés par une pléiade de paroissiens. C'est là une grossière lapalissade ! Face à cet écueil notre comité proposait une solution qui, ailleurs, a été adoptée avec succès. Nous suggérons donc, que sans toucher à la structure même de l'édifice, ce temple soit divisé à l'intérieur pour réserver un petit lieu de culte qui respecterait ceux des paroissiens qui sont encore des pratiquants assidus. Une cloison laisserait un vaste espace où vaquerait avec avantage un (ou des) organisme en ajout à tous ceux qui logent présentement dans l'ancien presbytère attenant à l'église.

Devant l'annonce de l'éventuelle fermeture, le président de notre comité ad hoc, qui est avocat de profession, a constaté que, par voie de comparaison, il devenait injuste ou tout au moins carrément incompréhensible que l'église Sainte-Geneviève soit l'une de celles jugées excédentaires. Pour un fêru de justice, il fallait aller au fond des choses. Avec l'aide de notre comptable et d'administrateurs compétents et chevronnés qui siègent également au comité, il importait de dresser un portrait honnête du milieu et de l'état financier du secteur Sainte-Geneviève et d'en faire état aux autorités.

Nous avons constaté avec un vif étonnement que de leur propre aveu, plusieurs des décideurs ne connaissaient rien de l'activité pastorale d'ici. Et, chiffres en mains, nous avons, via notre comptable, démontré que les finances réelles prouvaient, hors de tout doute la capacité de Sainte-Geneviève de survivre sans devenir pour autant une charge pour quiconque.

Ce que nous vous demandons ce soir avec confiance, c'est d'endosser notre requête, soit celle d'une demande de moratoire d'une durée de trois ans. Pourquoi trois ans ? Pour permettre à l'assemblée de fabrique de présenter enfin son projet pastorale depuis si longtemps annoncé, pour lui donner l'occasion d'observer la vitalité d'ici, de constater de visu qu'il existe bel et bien dans le milieu une mutation visible menant à la pastorale en action préconisée par le pape François et pour examiner à loisir les données financières propres, honnêtes, réelles qui sont celles de notre secteur. Après ces trois années de véritable exercice pour nos dirigeants, il faudra peut-être revoir les choses. Et, si une fermeture devient alors souhaitable ou nécessaire en raison de changements des données de base honnêtement analysées, Sainte Geneviève devra s'incliner mais elle le fera, chagrine bien sûr, mais résignée à l'inévitable. Pour l'instant nous n'en sommes visiblement pas là.

Vous avez, suite à cet exposé et à tous ceux qui vous sont communiqués ce soir, plein droit de questionner. Le comité n'a rien à cacher. Les faits sont ce qu'ils sont et permettent à notre groupe de légitimer sa lutte. Mais nous avons besoin de votre appui d'où la demande d'une pétition à laquelle, nous l'espérons, vous accepterez de souscrire.

Mes collègues ici présents vous donneront plus amples explications et, pour ma part, je vous remercie de votre attention et davantage encore si vous avez saisi l'urgence et la pertinence de notre démarche.

Charlotte Laplante-Bourque